

## Pour une relation euro-méditerranéenne revitalisée après 2015

### Henry Marty-Gauquié

Représentant en France de la Banque européenne d'investissement (BEI)

Directeur des liaisons avec les Organisations Internationales non communautaires



Depuis les indépendances nationales, les sociétés arabes ont connu de profondes mutations : l'éducation s'est généralisée – notamment pour les filles – et les niveaux de natalité ont baissé ; l'habitat, les relations sociales et le modèle patriarcal ont été profondément impactés par l'urbanisation ; l'ouverture des sociétés et les nouvelles technologies ont considérablement accru l'information et les attentes des citoyens.

Par contraste, les structures politiques issues des années 1960 sont restées en grande partie inchangées, c'est-à-dire marquées par le poids de l'Etat, les habitudes autoritaires, les liens de la rente. Cet écart manifeste entre des compositions politiques immobiles et une jeunesse en mouvement constitue l'une des causes des révolutions arabes. Depuis 2011, le jeu est plus ouvert et seul l'accompagnement de cette nouvelle dynamique permettra une stabilité pérenne de la région. Pour autant, l'histoire des révolutions arabes est loin d'être déjà écrite.

### L'incontournable question de la modernisation de l'Etat

Un processus conflictuel agite et continuera d'agiter en profondeur les sociétés arabes méditerranéennes en transition. Ce processus met en scène une logique de recomposition, souvent confuse, opposant de puissantes *forces de mouvement* – la jeunesse, les couches défavorisées, les partis en révolte contre l'Etat – et de considérables *forces d'ordre* : l'armée, les classes moyennes, mais aussi certains mouvements islamiques. La situation en Libye et en Syrie montre le désordre et la violence que recèlent ces confrontations, tandis que la situation en Egypte témoigne de la puissance des logiques d'ordre. En Tunisie, la capacité de compromis montrée par les forces politiques et par la société civile apparaît comme un modèle de recomposition politique concertée ; cela fait de la révolution tunisienne une exception heureuse, mais infiniment fragile.

De fait, la contradiction entre les aspirations libérales de la jeunesse et les réflexes autoritaires des couches conservatrices rend évidemment difficile la définition d'une perspective de long terme. Cependant, les constituants se sont attachés, au-delà de la gestion des urgences, à définir les principes d'un futur contrat social en réponse aux revendications des sociétés civiles. Cet exercice a mis en lumière la difficulté de la transformation de l'Etat : d'autoritaire et identitaire, celui-ci devrait se muer en régulateur et arbitre entre les différentes aspirations sociales, religieuses et économiques de la société.

Or, la redéfinition d'un Etat crédible au service d'un contrat social partagé est essentielle pour le relèvement d'une nation et sa capacité à restaurer la confiance dans la durée. Au cœur de cette mutation se trouve la résolution de la question de la rente. Elle s'inscrit en effet au plus profond des sociétés méditerranéennes comme ayant son origine dans la forte prévalence du lien - familial ou tribal - sur le droit. La rente explique les principales difficultés des sociétés méditerranéennes et les nombreuses frustrations emmagasinées durant tant d'années avant les soulèvements populaires de 2011. L'exclusion des zones rurales est liée à la protection du pouvoir concentré dans les zones riches et les capitales ; la marginalisation des jeunes résulte de l'accès aux postes par le capital social et non par le mérite ; les hauts niveaux de corruption s'expliquent par le monopole du pouvoir politique à distribuer la richesse.

Les constituants du Partenariat euro-méditerranéen étaient bien conscients de ce point nodal de la transformation des sociétés du Sud de la Méditerranée. Portés par l'esprit positif résultant des accords d'Oslo et de la résolution de la crise des Balkans, les concepteurs des accords de Barcelone escomptaient que les effets positifs du libre-échange induiraient des transformations politiques conduisant à éroder les rentes dans ces pays. Il n'en a rien été : en l'absence de politiques structurelles assurant la répartition de la richesse entre les territoires et les générations, les rentes privées se sont substituées aux rentes publiques quand les pays ont opéré leur désarmement douanier.

### La Méditerranée, bien public régional et mondial

Compte tenu de l'importance géostratégique de la Méditerranée, de sa vulnérabilité climatique, de ses insécurités humaines et de l'accumulation durable de risques telluriques, la réussite des processus de transition dans les pays du Sud devrait être regardée comme un « bien public régional et mondial » par la collectivité internationale.

C'est pourquoi la coopération internationale - de l'Union européenne en particulier - est essentielle pour accompagner ces transitions. Loin de songer à la création d'un nouvel appareil institutionnel pour la Méditerranée (dont l'histoire récente éclaire les limites et les espoirs déçus), il conviendrait de renforcer le maillage des institutions existantes autour de la politique euro-méditerranéenne qui est la seule à disposer de moyens significatifs en termes d'expertise, comme de dotations financières.

Et, afin d'assurer un appui efficace à la transition démocratique dans les pays arabes, il conviendrait de poser une dynamique d'accompagnement associant portage politique, appui financier et mutualisation des savoirs à travers des plateformes d'assistance technique de portée régionale comme celle du Centre pour l'Intégration en Méditerranée (CMI). Créé en 2009 par la Banque mondiale et la BEI pour appuyer la modernisation des politiques publiques au Sud et à l'Est de la Méditerranée, le CMI réunit le soutien de 9 gouvernements dont 7 de pays des rives Sud et Est de la Méditerranée ([www.cmimarseille.org](http://www.cmimarseille.org)).

Les mutations économiques des pays arabes en transition embrassent toute une série de domaines dont certains relèvent des choix de société, et d'autres de la convergence vers des standards internationaux en vue de faciliter l'insertion réussie dans une économie mondialisée.

A la catégorie des choix de société appartiennent deux nexus qui n'ont pas encore été ni pleinement analysés, ni arbitrés par les sociétés arabes en transition. Il s'agit d'une part, des priorités essentielles à l'organisation du développement humain: sécurité alimentaire/gestion des eaux/transition énergétique. Il s'agit d'autre part du nexus touchant à l'organisation sociale: emplois/aménagement du territoire/décentralisation de la gouvernance. Sur ces questions, complexes mais incontournables, la coopération internationale ne peut qu'aider à l'arbitrage des peuples en facilitant la compilation des savoirs et leur dissémination à l'échelle régionale.

A la catégorie des points de convergence vers les standards de la mondialisation appartiennent trois axes, étroitement complémentaires: la composition progressive de chaînes de valeur euro-méditerranéennes par des co-productions entre Nord et Sud de la Méditerranée (i), l'appui au développement de l'économie de la connaissance et à la mobilité des personnes légalement installées sur l'espace commun (ii) et le soutien à l'économie rurale et au développement régional (iii).

Sur ces sujets, la coopération internationale peut être considérée comme décisive: de sa réussite dépendra un sens de l'appropriation et une vision régionale partagés entre le Nord et le Sud, gage de stabilité et mieux-vivre ensemble dans l'une des régions les plus fragiles d'un monde de plus en plus instable.

### **Chaînes de valeurs régionales et mobilité des savoirs**

L'organisation du système productif entre les deux rives de la Méditerranée cantonne actuellement les économies du Sud sur des segments à faible valeur ajoutée autour de contrats de sous-traitance; cette organisation favorise l'expatriation ou le déclassement de la main d'œuvre qualifiée de ces pays. Or, ce modèle économique est en contradiction avec la double mutation que connaissent les appareils de production mondialisés: d'une part, le rapatriement d'activités industrielles à l'intérieur des espaces régionaux; d'autre part, la part croissante des services aux entreprises à forte valeur ajoutée (R&D, design, marketing...) dans les chaînes de valeur industrielles.

Les expériences américaine et japonaise montrent que le redéploiement de l'appareil productif sur leurs glacis méridional, intégré dans un espace régional organisé, est non seulement la garantie de conserver un appareil de production sur son propre sol mais aussi de le renforcer. C'est pourquoi les relations euro-méditerranéennes devraient favoriser des stratégies concertées de partage des chaînes de valeurs régionales, suivant la répartition de segments spécifiques capables d'offrir des opportunités d'emplois pour les jeunes qualifiés des pays du Sud. Pour réussir cette mutation, la coopération euro-méditerranéenne devrait aider les pays du Sud à investir dans le passage à la société de la connaissance et le renforcement du contenu technologique de leurs emplois. Cette transformation, qui ne peut être que graduelle, suppose d'abord la modernisation et l'ouverture internationale des appareils éducatifs par le développement des contenus pédagogiques, des normes de formation et des certifications d'enseignements qui tiennent compte des évolutions et des attentes des clientèles consommatrices des chaînes de valeurs dans lesquelles les pays du Sud auront réussi à s'insérer.

Ces transformations seraient grandement facilitées par la généralisation des échanges pédagogiques entre les deux rives de la Méditerranée favorisant la circulation des savoirs, l'appropriation de constats partagés et de solutions concertées. L'Euro-Méditerranée devrait pouvoir organiser ces mobilités des étudiants et enseignants, et financer les systèmes de convergence puis reconnaissance des formations. A cet égard, il faut reconnaître que le dispositif mis en place depuis un demi-siècle par le CIHEAM est unique dans la région.

### **Développement territorial et modernisation rurale**

La gestion centralisée des espaces territoriaux et la méfiance des pouvoirs autoritaires envers une population rurale abondante et peu éduquée ont suscité l'exclusion de larges parties des populations, notamment des jeunes; ceux-ci n'ont souvent eu comme perspective que l'exode vers les grandes villes du littoral ou l'émigration à risque vers le Nord. La tension qui en est résultée a été un puissant facteur du soulèvement démocratique de 2010-2011 et persiste cinq années plus tard, sous forme d'une radicalisation que les récents événements de Tunisie ont venus, hélas, illustrer.

Pour autant, le modèle européen de modernisation de l'espace rural – basé sur l'exode et d'importants transferts financiers – n'est pas transposable dans les pays du Sud méditerranéen : l'abondance de la population concernée (entre 30 et 50% du total), son faible niveau d'éducation, le sous-équipement des villes peu demandeuses de main d'œuvre non qualifiée et l'absence de moyens financiers pour augmenter l'intensité capitaliste de l'activité agricole imposent un constat : le maintien de l'exploitation agricole familiale sera une nécessité.

Dès lors, si l'on tient compte des pressions qu'imposent le changement climatique et la précarité hydrique en Méditerranée, la seule option réaliste consiste à renforcer la productivité par l'amélioration des techniques familiales de culture, la prise en compte des contraintes environnementales, l'adoption de démarches qualitatives et la mise en place de circuits courts. Ces modernisations ont des implications culturelles et sociales fortes que seules les populations concernées peuvent arbitrer : développement de l'économie sociale et solidaire dans les territoires, politiques œuvrant à l'émancipation féminine dans le domaine coopératif et agricole, décentralisation de la gouvernance territoriale et de la décision bancaire du financement de l'économie, etc. La coopération de l'Union européenne peut toutefois les appuyer par la mise en place d'outils financiers spécifiques (tels que les financements à impact social, la microfinance et l'appui à l'économie sociale et solidaire) et par la valorisation de plateformes régionales d'échanges des savoirs, tous instruments qui sont relativement peu coûteux et très efficaces.

Les sociétés méditerranéennes des rives Nord et Sud sont aujourd'hui placées devant des défis collectifs : croissance et emplois durablement faibles, montée des inégalités et des crispations identitaires, modernisation défaillante de l'Etat et revitalisation du « vouloir-vivre ensemble ». La transition économique et sociale à réaliser devra nécessairement s'appuyer sur une coopération euro-méditerranéenne revisitée pour appuyer trois points d'attention :

- la nécessité de poursuivre l'ouverture économique du Sud, mais en la conditionnant à la mise en place effective de politiques d'inclusion, stabilisatrices de ces sociétés ;
- un accompagnement vigilant des capacités de résilience des économies dans leurs points de faiblesse : monde rural, activités informelles, gouvernance ;
- l'élargissement des opportunités offertes aux jeunes et aux femmes par la création de chaînes de valeur incluant le Sud sur des segments de productivité industrielle et de services partagés.

Pour l'Europe comme pour les économies du Sud, le choix est de *définir ensemble* une nouvelle coopération au service d'une vision régionale et d'un avenir commun. C'est dans cette perspective qu'il convient aussi de regarder les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) mis en place dans le cadre de l'agenda post-2015 des Nations-Unies : des cibles globales pour atteindre des résultats sur des intérêts communs transnationaux, quand bien même les réalités nationales et locales offrent un large éventail de diversités et d'enjeux spécifiques.

La Méditerranée est riche de son hétérogénéité. Cela ne doit toutefois pas l'empêcher d'avoir des dynamiques et des visions partagées sur les défis qui dépassent les frontières mais touchent toutes les sociétés.

\*\*

*Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que la responsabilité de l'auteur*

#### **La FEMIP : bras financier de l'Euro-Méditerranée**

Créée en 2002 à la demande du Conseil européen et mise en œuvre par la Banque européenne d'investissement (BEI), la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) est l'instrument financier de la Politique européenne de voisinage Sud. Depuis sa création, elle a investi près de 18 milliards d'euros dans les 9 pays méditerranéens partenaires, dont 5 milliards signés et 4 milliards décaissés depuis le soulèvement démocratique de 2010-2011.

En réponse au Printemps Arabe, la FEMIP a substantiellement adapté ses activités :

- priorité au développement des PME et à la création d'emplois privés par l'appui au secteur bancaire local et l'apport de fonds propres aux entreprises ; mise en place d'un nouveau mécanisme de capital-risque de 300 millions en faveur des PME ;
- création d'une enveloppe à « impact social » au soutien de l'économie sociale et coopérative, ainsi qu'à la microfinance au Maroc, en Tunisie, Egypte, Jordanie, Liban ;
- appui aux programmes de logement social et à la création de villes nouvelles en Tunisie, Egypte, Maroc et Jordanie ; renforcement des financements aux structures scolaires et de formation professionnelle (Maroc, Tunisie) ;
- 30% des opérations signées consacrées au climat par la génération d'électricité renouvelable, l'amélioration de l'efficacité énergétique (notamment par les transports urbains), la distribution électrique en milieu rural, etc.

La BEI-FEMIP a également développé une assistance technique à projets (46 millions) et à modernisation des politiques publiques (37 millions). Elle est un acteur engagé des plateformes régionales d'assistance à modernisation des politiques publiques que sont le Secrétariat l'UpM, le CMI-Centre pour l'Intégration en Méditerranée et le fonds fiduciaire du Partenariat de Deauville.

Pour la période 2014-2020, le mandat de la BEI-FEMIP s'élève à près de 10 milliards d'euros.